



## Assemblée générale 2010

du vendredi 19 mars 2010

Centre de tri postal, Eclépens

**Association Romande des Informaticiens**

Case postale 110

1001 Lausanne

## Procès-verbal

### Assemblée générale ordinaire

Le 19 mars 2010, Centre de tri postal, Eclépens à 16:30 heures

Présidence : Yves Fauth, président

Procès-verbal : Juan Marcos, secrétaire ad hoc désigné

Le président Yves Fauth ouvre la séance à 16:51 heures.

#### 1. **Constitution de l'AG :**

Il constate que les convocations ont malheureusement été envoyées dans les délais statutaires.

Il constate que des propositions de modification de l'ordre du jour ne nous ont pas été transmises. Aucune autre proposition n'a été proposée par l'assemblée.

Il propose de nommer M. Juan Marcos comme rédacteur ad hoc du procès-verbal, ce que l'intéressé et l'assemblée acceptent.

Il propose de nommer M. xxx scrutateur, ce que l'intéressé et l'assemblée acceptent.

#### 2. **Présences :** 15 membres sont présents avec le comité.

M. Valentin Bornand, membre du comité est excusé (examens HES).

L'assemblée est ainsi constituée formellement et elle délibère valablement.

Le président rappelle que les scrutins se font à la majorité simple des voix exprimées.

#### 3. Le PV de l'AG du 20 mars 2009 a été publié sur notre site internet et n'a suscité aucune remarque dans les 30 jours. Il est donc devenu définitif en application de l'art. 75 CC.

#### 4. Rapport de gestion du comité par le président : lors de l'année 2009, 3 manifestations ont eu lieu :

- 20 mars 2009, à Lausanne, sur la virtualisation.
- 26 juin 2009, à Lausanne, centre de régulation du trafic CFF
- 20 novembre 2009, à Neuchâtel, hybridation et e-participation par Raymond Morel.

La participation est constante (environ 30 à 35 personnes chaque fois). Ce qui rend notre "business model" toujours pertinent.

Pour les prochaines manifestations, nous imaginons des sorties de l'ordre de la demi, voir de la journée entière.

Les activités nous liant à ICT-SR ont été relativement confidentielles. Grâce à notre flux RSS, nous publions les activités des associations qui nous en font la demande.

L'organisation de la manifestation commune ICT-SR au mois de juin a été un grand succès bien que le nombre de membres de l'ARI qui ont pu y participer était faible.

Le nombre de membres est en légère baisse, ce qui correspond à la tendance au sein des mondes associatifs.

Le comité s'est réuni à 5 reprises en 2009, idem qu'en 2008.

#### 5. Finances

Monsieur Georges-André Clerc commente les comptes de l'association.

Le bénéfice de l'exercice 2009 se monte à CHF 400.05 (1'394.90 en 2008) et la fortune à CHF 6'998.20 (9'898.15 en 2008). Cependant, les chiffres 2008 ne tiennent pas compte de la dernière manifestation de l'année dont la facture n'a été traitée qu'en 2009.

#### 6. Révision

Le premier réviseur M. Leopoldo Ghielmetti lit le rapport de révision et félicite le trésorier de son travail et qui conclut à l'approbation des comptes 2009.

#### 7. Discussion des rapports, approbation et décharge

Une remarque de l'assemblée à propos du rapport du trésorier mentionne que la situation est saine et que le capital existant est suffisant pour le fonctionnement de l'association.

D'autre part, l'assemblée constate que le coût des manifestations a sensiblement baissé par rapport à l'année précédente tout comme les frais du comité.

Le rapport du président sur la gestion du comité est approuvé à 14 voix sur 15 présents.

Le rapport du trésorier est adopté à 13 voix sur 15 présents.

Le rapport des réviseurs est adopté à 14 voix sur 15 présents.

La décharge au comité est donnée à 11 voix sur 15 présents.

#### 8. Organes

##### Comité

M. Juan Marcos arrive au terme de la 2<sup>ème</sup> année de son 2<sup>ème</sup> mandat (entrée en 2005). Il n'est pas soumis à réélection.

M. Georges-André Clerc arrive au terme de la 1<sup>ère</sup> année de son 1<sup>er</sup> mandat (entrée en 2009). Il n'est pas soumis à réélection.

M. Valentin Bornand arrive au terme de la 1<sup>ère</sup> année de son 2<sup>ème</sup> mandat (entrée en 2006). Il n'est pas soumis à réélection.

M. Yves Fauth est à la fin de la 1<sup>ère</sup> année de son 3<sup>ème</sup> mandat (entrée en 2003). Il n'est pas soumis à réélection.

Le président remercie l'assemblée pour la confiance placée dans le comité.

Collège des réviseurs: M. L. Ghielmetti termine son mandat, Mme C. Hängelli devient premier réviseur, Mme Anne Possoz deuxième réviseur et M. Philippe Pichon est élu à l'unanimité réviseur suppléant.

9. Mutations :

Nous constatons une diminution régulière du nombre de membres dont certains ne paient plus leur cotisation. Un nettoyage en profondeur devient nécessaire.

Après assainissement de la base de données de l'association, le nombre actuel de membres actifs se monte à 77 personnes.

10. Fixation de la cotisation annuelle

La cotisation est fixée à l'unanimité à CHF 130.- par année.

11. Divers :

Une proposition est faite pour envoyer une liste de personnes perdues de vue (anciens membres) à tous les membres dans le but d'en repêcher certains.

Un projet de créer un groupe sous « linkedin » est également mentionné tout comme la création d'un flyer de présentation de l'ARI.

Une proposition pour modifier le nom de l'association est immédiatement balayée par l'assemblée car celle-ci n'apportera rien.

La fusion des organes faitiers de l'informatique n'est plus à l'ordre du jour et une mise en commun des associations est désirée dans le but d'organiser une manifestation commune vers la fin de l'année 2010.

La séance est levée par le président à 17:38 heures.

Juan Marcos, secrétaire ad hoc

Yves Fauth, Président